

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 699



Pixelbay / CCO Public Domain

MOBILITÉ

Septembre 2015 • www.lau-idf.fr

LE PARTAGE DE VÉHICULES : UN MARCHÉ FRANCILIEN EN EXPANSION

1 POUR 9

Une voiture partagée remplace 9 voitures individuelles, soit l'équivalent de 100 m² d'espace public libéré (bureau de recherche 6t, 2012).

10 000 KM PAR AN

C'est le seuil en dessous duquel il est intéressant d'abandonner sa voiture pour recourir à l'autopartage (Citiz).

4 350 €

C'est le budget moyen annuel d'une voiture, tous frais inclus (bureau d'études Adetec, 2012).

LE PARTAGE AUTOMOBILE, OU AUTOPARTAGE, GAGNE DU TERRAIN ET BOUSCULE LES OFFRES DE LOCATION TRADITIONNELLE. CETTE ACTIVITÉ, DÉMARRÉE À PARIS EN 1999 PAR LA SOCIÉTÉ CAISSE COMMUNE, EST AUJOURD'HUI RECONNUE GRÂCE À L'ESSOR D'AUTOLIB' : UN SERVICE PROMU PAR LA VILLE DE PARIS SUR LE MODÈLE DU VÉLIB', ET SOUTENU PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. LES OPÉRATEURS D'AUTOPARTAGE PRÉSENTS À L'INTÉRIEUR DU PÉRIMÈTRE AUTOLIB' RÉTRÉCISSENT LEUR OFFRE EN ATTENDANT DES PLACES SUR LA VOIRIE, ET TENTENT DE DIVERSIFIER LEURS MODÈLES ÉCONOMIQUES. LE MARCHÉ EST LOIN D'ÊTRE FIGÉ, QUELQUES NOUVEAUX ENTRANTS FONT LEUR APPARITION SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL. QUI SONT-ILS ? COMMENT SE POSITIONNENT-ILS ?

L'autopartage est un service novateur qui consiste en la mise à disposition d'un véhicule pour des emprunts inférieurs à 24 heures, sans en subir les contraintes liées à sa possession. Avec une économie sur les coûts de possession, d'entretien, d'usage et d'assurance, une réduction des véhicules en circulation, de l'engorgement urbain et des émissions de CO₂, ce secteur connaît un essor certain grâce aux technologies de l'information. Plusieurs modèles existent : du retour à la station d'emprunt (dit en boucle), au retour dans n'importe quelle station (dit en trace directe ou point à point), ou encore sans station, dans un périmètre défini (dit en zone ouverte ou *free floating*). La voiture partagée peut s'intégrer plus facilement dans une succession de déplacements multimodaux, et contribuer à atteindre les objectifs du Plan climat, en infléchissant une partie du comportement des conducteurs.

DES SERVICES EN EXTENSION SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL, MAIS CONCENTRÉS EN ZONE DENSE

Les mises à disposition de véhicules aux particuliers concernent de plus en plus de territoires en zones denses. Une expansion due en particulier à Autolib', avec l'adhésion de 24 villes supplémentaires depuis fin 2012, et à celle de MOPeasy, qui s'étend en périphérie de ce périmètre, à Marne-la-Vallée (monautopartage.fr). Les autres offres d'autopartage électrique présentes sur le territoire régional en 2012 ont disparu : il s'agissait de services sans station à Rueil-Malmaison, où l'expérimentation Moebius a pris fin au profit d'Autolib', et dans l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, avec Twizy Way.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

* Île de France

* Île de France



PARIS CLIMAT 2015

L'électromobilité, soutenue par les pouvoirs publics, a favorisé l'émergence de nouveaux opérateurs, dont le tout récent Wattmobile. Depuis juin 2014, Wattmobile propose des scooters et quadricycles électriques (véhicules à quatre roues, de petite taille) dans les gares parisiennes (gares de Lyon, de l'Est et, dernièrement, Montparnasse), mais aussi dans d'autres gares françaises et européennes. Ciblent la clientèle professionnelle, la location de véhicules électriques séduit également une clientèle pressée, grâce à la simplification des formalités (un badge est édité une fois leur adhésion effectuée en ligne) et la restitution du véhicule avec un plein qui n'est plus à faire.

L'essor de l'autopartage entre particuliers grâce aux start-up

Depuis 2010, début de l'essor de la consommation collaborative en France, de plus en plus de particuliers souhaitent louer leur voiture à d'autres particuliers. Des sites dédiés gagnent en notoriété : Drivy (qui a absorbé Buzzcar en avril 2015, puis Livop en mai), OuiCar (la SNCF entre à 75 % dans son capital en juin 2015), Deways et Koolicar. Si les opérateurs gèrent l'offre et le parc de véhicules, les sites de location animent, eux, des communautés sur les réseaux sociaux. Les fonds levés leur permettent de développer leur activité – pas seulement sur le plan commercial –, mais aussi leurs moyens technologiques. Livop et Koolicar proposent une solution de partage qui évite la mobilisation du propriétaire pour la passation de clé : un boîtier intégré à la voiture permet à l'abonné d'y accéder grâce à sa carte, où la réservation est enregistrée.

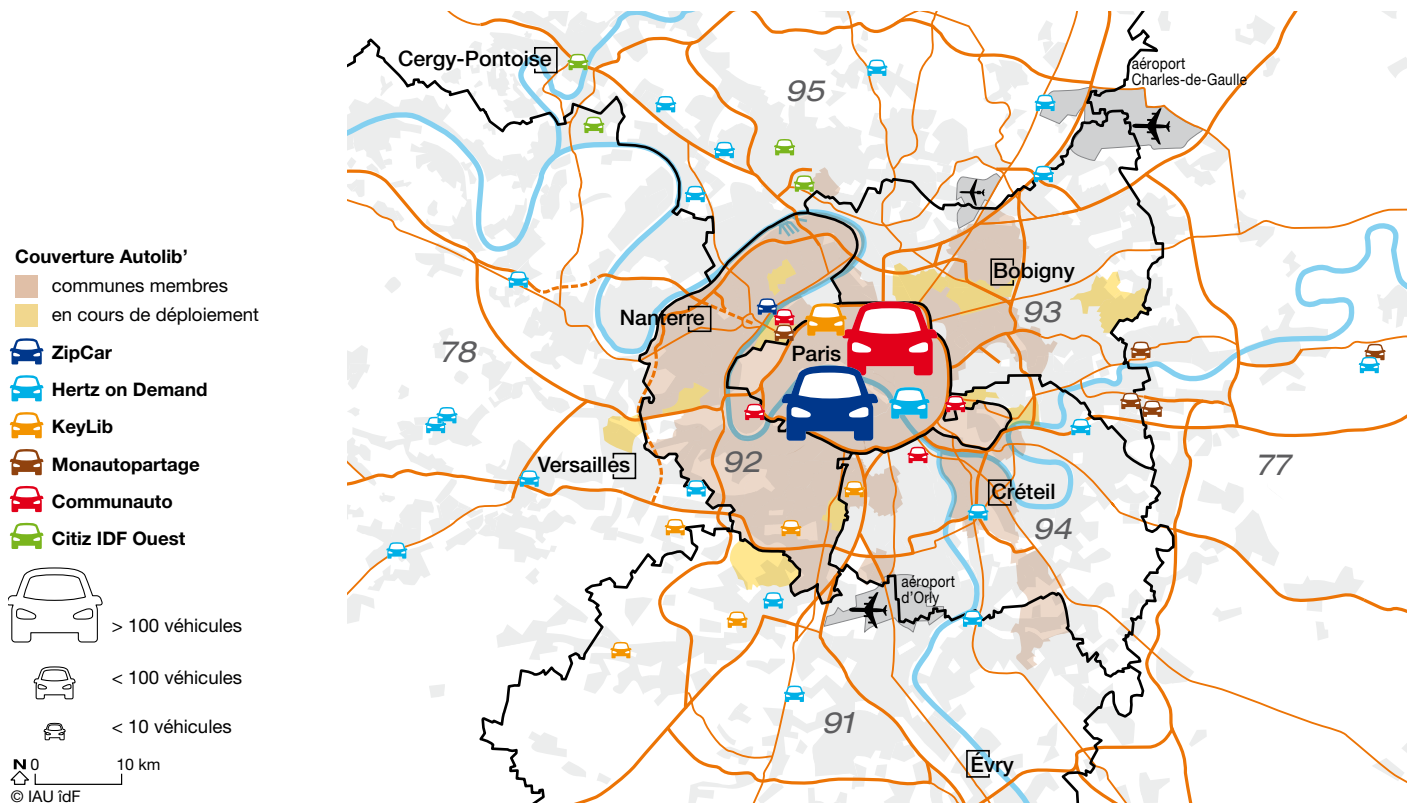
Les partenariats sont possibles localement entre les sociétés ou coopératives d'opérateurs et les start-up. La concurrence existe cependant car les prix proposés sont compétitifs, sur des territoires convoités qui restent principalement en zone dense.

Une nouvelle tendance : la location entre particuliers à l'aéroport ou en gare

Depuis 2013, la solution des start-up présentes aux aéroports d'Orly, de Roissy et de Beauvais (TravelerCar, Carnomise, Tripndrive) est de proposer à la location les véhicules des particuliers qui partent en voyage à d'autres particuliers. Les voyageurs sur le départ peuvent déposer leur véhicule à l'aéroport : ils ne paieront aucun frais de stationnement pendant leur séjour, et recevront peut-être un chèque à leur retour si leur véhicule a été loué (50 % de la location, soit jusqu'à 30 € par jour). Les loueurs de ces véhicules, assurés tous risques, bénéficient de tarifs moitié moindres comparés à ceux des loueurs traditionnels. La solution Tripndrive est aussi disponible à la gare Montparnasse depuis mi-2014, et continue à être développée dans d'autres gares du territoire.

Cette nouvelle offre peut être perçue comme un début de concurrence par les loueurs traditionnels tels que Hertz et Avis Budget. Ils réalisent en effet les deux tiers de leur chiffre d'affaires mondial dans les aéroports. Tout comme les taxis qui font aussi une grande part de leur chiffre d'affaires sur ce même créneau.

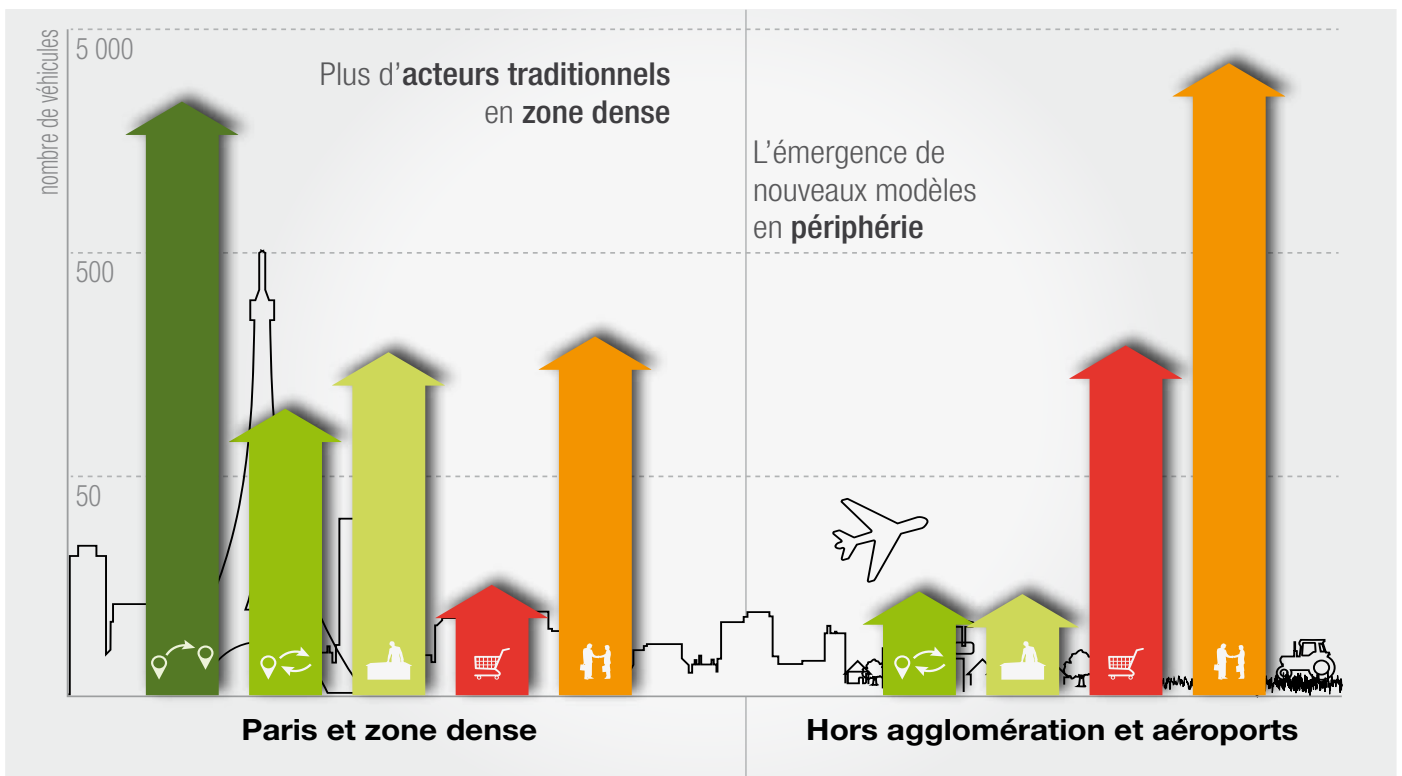
L'autopartage en Île-de-France en 2014



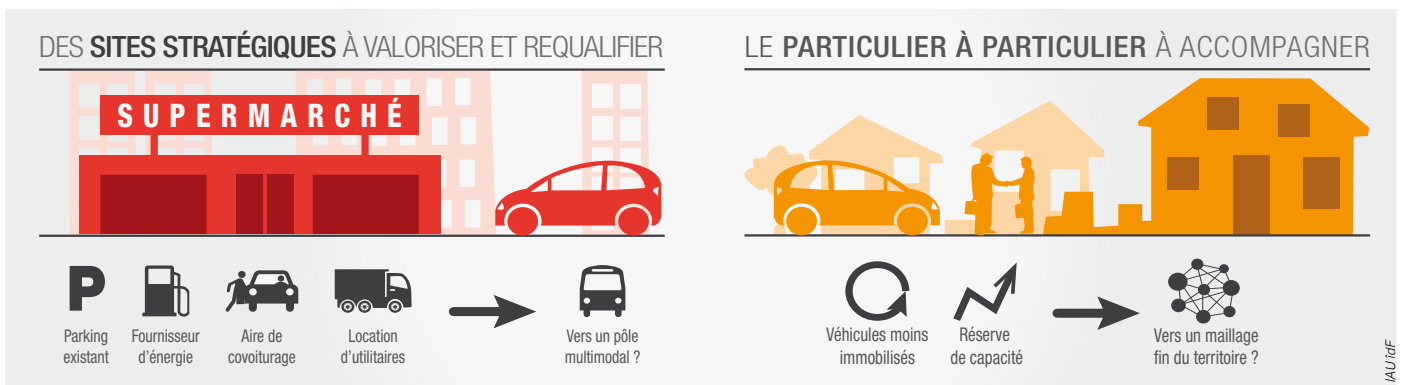
UN MARCHÉ DE L'AUTOPARTAGE EN EFFERVESCENCE



UNE OFFRE DIFFÉRENCIÉE ENTRE LE CENTRE ET LA PÉRIPHÉRIE




























DES ALTERNATIVES ATTRACTIVES À DÉVELOPPER EN PÉRIPHÉRIE



Un territoire mieux couvert avec moins de véhicules

Le marché de l'autopartage francilien : typologie des opérateurs et des services

	AUTOLIB'	OPÉRATEURS CLASSIQUES	PARTICULIER À PARTICULIER	LOUEURS COURTE DURÉE	ENSEIGNES DE SUPERMARCHÉS
Quel type de service ?	 POINT À POINT	 EN BOUCLE	 EN BOUCLE	 EN BOUCLE	 EN BOUCLE
Quelle durée moyenne d'emprunt ?	 30 min à 1 h 30	 3 h à 5 h	 < 4 h	 < 6 h	 < 24 h
Quel mode de paiement ?	 CARTE DE CREDIT COMPTE BANCAIRE	 COMPTE BANCAIRE	 CARTE DE CREDIT	 CARTE DE CREDIT	 CARTE DE CREDIT
Quelle condition d'accès ?	 PERMIS	 PERMIS	 PERMIS +21 ans	 PERMIS +21 ans Bon conducteur	 PERMIS +21 ans +18 ans Depuis 1, 2, 3 ans
À quel prix ?	10,80 € / h	> 1,50 € / h + > 0,21 € / km	> 2 € / h + > 0,10 € / km	> 6 € / h	> 20 € / j
Faut-il réserver ?	Non	Oui / Non	Oui	Non	Oui
Faut-il faire le plein ?		 INCLUS	 SELON SITE	 INCLUS	 PLEIN À FAIRE

IAU tdf

Zoom : trois opérateurs et trois formules d'autopartage francilien



Arnaud Bouissou/Média-MLETR



Laurent Villeret/Dolce Vita/Picturabank



Mobizen : Communauto

Autolib' est un service lancé par des municipalités regroupées en syndicat mixte, et désormais nommé Autolib' Métropole. La conception des Bluecar utilisées ainsi que l'exploitation du service ont été confiées au groupe industriel Bolloré (convention de délégation de service public sur douze ans). Ce service de véhicules électriques en trace directe s'étend sur un périmètre de 52 communes autour de Paris (sur 65 adhérentes hors de Paris) : soit un total de 871 stations sur l'ensemble du périmètre pour 2 788 véhicules (données de novembre 2014). Pour qu'un tel service fonctionne, il est en effet nécessaire de bien mailler le territoire et d'offrir une densité de stations et de véhicules supérieure à celle d'un service d'autopartage en boucle.

Citiz Île-de-France Ouest est le nom du service d'Auto2, société coopérative installée depuis 2011 à Cergy-Pontoise, avec le soutien de la communauté d'agglomération. L'opérateur est désormais présent à Conflans-Sainte-Honorine et à Ermont-Eaubonne, avec une dizaine de voitures accessibles aux adhérents pour de l'autopartage en boucle. C'est la seule entreprise coopérative présente dans la région, et adhérente au réseau de la fédération Citiz (ex-France Autopartage), ce qui permet à ses adhérents de pouvoir accéder à la plupart des services d'autopartage des villes françaises.

Communauto (ex-Mobizen) est un service d'autopartage en boucle, essentiellement présent sur le territoire parisien, avec l'ambition de s'étendre à la proche couronne. Cent vingt voitures, thermiques ou hybrides, sont disponibles pour un usage en boucle. La société Communauto, qui a fait sa notoriété au Québec, a repris Mobizen au groupe Véolia Transdev en 2012. Mobizen était alors l'aboutissement de la fusion Mobizen/Caisse Commune.



Ci-dessus : à la Cité Descartes, le parking du bâtiment éco-conçu Coriolis. Monautopartage.fr est un service d'autopartage électrique en boucle, présent depuis 2011 à Neuilly-sur-Seine. MOPeasy, l'opérateur, étend ses services sur le territoire de Marne-la-Vallée. À la Cité Descartes (Noisy-Champs), il développe un projet global d'écobilité : les bornes de recharge électrique sont aussi des bornes interactives délivrant des informations sur les horaires de bus et de RER, et les possibilités de covoiturage. Cette initiative fait partie du projet européen Molécules, mobilisant collectivités, chercheurs et EDF.

LE SECTEUR DE LA LOCATION TRADITIONNELLE DE VÉHICULES PASSE À L'OFFENSIVE

Concurrencés par l'arrivée d'opérateurs d'autopartage, les loueurs traditionnels se positionnent sur ce créneau pour compléter leur offre. D'après Carigami, le comparateur d'offres locatives en ligne, 2014 marque l'essor de l'autopartage. Selon l'enquête du Conseil national des professionnels de l'automobile (CNPA), les locations inférieures à 24 h représentent 8 % des locations automobiles en France.

La location automobile est utilisée pour des moyennes et longues distances, et les durées de location sont souvent facturées à la journée. Son marché est avant tout celui des professionnels en déplacement, des déménagements et des véhicules de substitution¹, avant d'être celui de la clientèle de vacanciers. Les loueurs traditionnels offrent des véhicules plus spacieux que ceux des services urbains comme Autolib', utilisés pour de courts trajets. Cependant, l'autopartage n'est plus seulement une offre complémentaire à la location, mais un service proposé par les plus gros acteurs de la location :

- le groupe Avis Budget a laissé son activité d'autopartage Avis on Demand au profit de la société américaine Zipcar, qu'il a absorbée. Implantée mondialement, Zipcar est désormais présente à Paris et à la Défense (soit une centaine de voitures sur 60 emplacements) ;
- le loueur Hertz s'est aussi lancé dans la location de courte durée fin 2008 et compte actuellement une quarantaine d'agences et points de location dans la région. Sa particularité est d'avoir noué des partenariats avec certaines enseignes de bricolage et d'ameublement (Castorama et Ikea). Il dispose en moyenne d'un à trois véhicules par point de location, la plupart des voitures étant disponibles dans les agences parisiennes ;
- le groupe Europcar poursuit également ses formules « autoliberté » qui, moyennant un abonnement, permettent la location de véhicules à la journée (de la citadine au 4x4), avec possibilité de prolongation à un mois. Une quarantaine d'agences

couvrent le territoire régional. À noter que le groupe a lancé en 2012 un concept d'autopartage, Car2go, en joint-venture avec Daimler. Il vient par ailleurs de racheter Ubeeqo (janvier 2015) pour renforcer sa présence sur le marché des flottes d'entreprises. Il vise ainsi un changement de modèle pour s'adapter au marché de l'autopartage, et réalise son entrée en Bourse en juin 2015.

La concurrence est plutôt perçue par les loueurs comme venant de la grande distribution, qui monte en puissance sur le marché français de la location automobile. Positionnées sur le créneau « bas prix », ces offres de véhicules de la grande distribution (Super U, Leclerc, Carrefour et Intermarché) sont généralement situées dans les zones moins denses, voire périurbaines. La location est disponible à la journée (Intermarché propose même à la demi-journée), avec un forfait kilométrique de 100 km, assurée tous risques.

LES OPÉRATEURS D'AUTOPARTAGE DIVERSIFIENT LEURS ACTIVITÉS

Bousculés par les nouvelles offres et recherchant toujours l'équilibre de leur activité, les opérateurs d'autopartage en boucle sont amenés à diversifier leur modèle économique.

Une tendance émergente en Île-de-France : l'autopartage résidentiel

Plusieurs opérateurs déjà présents sur le territoire régional aspirent à intégrer dans les résidences en projet, émanant de bailleurs sociaux et de groupes du BTP, des services automobiles, à la fois pour donner l'accès à un véhicule à des personnes non motorisées, et réduire l'équipement des ménages multimotorisés.

Le concept est avantageux pour les opérateurs parce qu'il leur garantirait, au démarrage du service, un revenu permettant d'équilibrer leur budget. Il peut également être attractif pour les promoteurs, qui économiseraient sur la construction d'offres de stationnement. Ces derniers cherchent à préciser le modèle économique. Pour l'heure, l'implantation de l'autopartage résidentiel se heurte à des normes de stationnement par logement trop élevées.

Fin 2014, seul MOPeasy a ouvert une station mettant à disposition deux véhicules électriques à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne) pour le nouveau bâtiment des Éco'Sphères, géré par la coopérative HLM Coopimmo, offrant en partie de l'habitat social.

La plus grande bataille : celle du marché des entreprises, le plus rentable

Les services d'autopartage se développent auprès de grands groupes et d'entreprises qui ont pris conscience des économies à réaliser sur leur parc de véhicules. En France, début 2015, on compterait près de 1 000 véhicules partagés en entreprises, et ce nombre ne cesse d'augmenter (d'après Vulog).

Les opérateurs d'autopartage en entreprise, tels que Mobility Tech Green et Ubeeqo, estiment le volume d'économies jusqu'à 30 %, comparé à la location longue durée, et conseillent à leurs clients de réduire d'un tiers leur flotte. Selon le contexte, d'autres économies peuvent aussi être réalisées sur le nombre de déplacements en taxi et les indemnités kilométriques, pour les salariés qui utilisaient leur véhicule personnel, ou encore sur la réduction des aires de stationnement.

D'autres acteurs comme Vulog ou Local Motion vendent leurs solutions pour la gestion de flotte en autopartage, afin d'optimiser son utilisation et de mieux dimensionner les besoins (taille du parc, types de véhicules nécessaires). Il s'agit dans ce cas d'équiper les véhicules de l'entreprise d'un boîtier connecté qui permet aux employés d'ouvrir et de disposer de n'importe quelle voiture disponible, grâce à leur badge ou leur téléphone mobile, et sans réservation préalable.

Dans ce contexte, les constructeurs automobiles français restent centrés sur leur cœur de métier, la vente de voitures, en facilitant l'intégration de boîtier pour les opérateurs. Ils axent leur recherche sur la performance énergétique, la connexion et l'autonomie des véhicules. Même s'ils ne sont pas directement positionnés comme fournisseurs de service autopartage, ils sont des partenaires pour certains opérateurs (par exemple : Renault et Bolloré, PSA et Vulog) et pourraient jouer un rôle plus important avec l'évolution de la demande et des mentalités.

Cette tendance devrait se poursuivre avec le marché des flottes détenues par les administrations et les collectivités, où des économies pourraient contribuer à soulager les finances locales. La ville de Paris a confié 80 véhicules électriques et thermiques de sa flotte à Vulog pour les exploiter en autopartage.

Le marché devrait s'étendre au secteur de la logistique urbaine

La diversification des véhicules offerts à la location, du deux-roues à l'utilitaire, se poursuit. À l'instar d'Uber Cargo (Hong Kong), qui propose de venir chercher avec une camionnette le bien à livrer, ou encore de transporter client et marchandise, le prochain créneau concernant l'offre de véhicules en ville pourrait bien être la camionnette ou autre véhicule utilitaire léger. D'ailleurs, à l'occasion des trois ans d'existence des services Autolib', la ville de Paris et Bolloré expérimentent la version utilitaire de la Bluecar avec Utilib' (une Autolib' rouge et dotée d'un coffre de 900 litres de volume de chargement gagné sur l'espace arrière passagers). Ce véhicule vise à répondre aux besoins des particuliers et des artisans. Fin 2014, une trentaine d'Utilib' ont été mises en service, avant de décider du déploiement de cette nouvelle gamme dans le périmètre Autolib'.

UN MARCHÉ À OUVRIR À TOUS LES FRANCILIENS

Le marché des services de mobilité automobile est en pleine structuration, et la pratique de moins en moins confidentielle. Les acteurs se bousculent sur le créneau de l'autopartage pourtant encore difficilement rentable.

Les services restent ainsi concentrés en zone très dense et dans les pôles générateurs de trafic que sont les aéroports. Leur extension à l'ensemble de la région pourrait s'appuyer sur les locations à plus faible coût proposées par des particuliers de plus en plus nombreux, ainsi que par les magasins de la grande distribution présents sur tout le territoire urbanisé et périurbain (avec une gamme complète de véhicules). À noter que les parkings de la grande distribution sont aussi souvent des lieux de rencontre pour le covoiturage.

La mise au point d'un comparateur d'offres regroupant tous les services de location (stations, agences, particuliers, grande distribution, etc.) permettrait d'accroître la visibilité et l'intérêt pour ces services sur les territoires moins denses. L'attente des utilisateurs serait pleinement satisfaite si un tel comparateur était intégré aux outils de recherche multimodale d'itinéraires (offres intermodales et coûts inclus). ■

Frédérique Prédali
urbaniste transports

1. Véhicule prêté par le garagiste ou loué.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION

Valérie Mancret-Taylor

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

François Pineau

CARTOGRAPHIE

Eloïse Hoyet

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE

Simon Gloaguen

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne
2267-4071



www.iau-idf.fr



RESSOURCES

Les opérateurs « classiques »

- Autolib' : autolib.eu et le syndicat mixte : autolibmetropole.fr
- <http://communauto.com/paris>
- keylib.fr
- monautopartage.fr
- idf-ouest.citiz.coop et le réseau national Citiz : citiz.coop
- wattmobile.net

Entre particuliers

- drivy.com
- deways.fr
- koolicar.com
- ouicar.fr

Les loueurs de courte durée

- Hertz on Demand : <https://www.hertz247.com/France>
- Avis : <http://www.avisondemand.fr/>
- zipcar.fr
- Forfait autoliberté d'Europcar : <http://services.europcar.fr/autoliberte/home/autoliberte.html>

Comparateurs d'offre locative

- locationdevoiture.fr
- jetcost.com

Technologie de boîtier et service aux entreprises

- ubeeqo.fr
- vulog.com
- <http://www.mobilitytechgreen.com>
- <https://www.getlocalmotion.com/?lang=fr>

Véhicules électriques et hybrides

- avem.fr

Enseignes de la grande distribution

- Leclerc : <http://www.e-leclerc.com/catalogue/nos-magasins/magasins-specialises/location-vehicules>,
- Super U : <https://www.magasins-u.com/u-location>
- Carrefour : <https://www.carrefourlocation.fr/>
- Intermarché : <https://location.intermarche.com/site>

Site institutionnel

Conseil national des professionnels de l'automobile (enquête loueurs) : cnpa.fr

Sources généralistes

- Sur le site de l'IAU idF : Mobilité et transports, analyses, débats, rencontres <http://bit.ly/1EwWE46>
- Bureau de recherche 6t.fr
- « UberCARGO: A Reliable Ride For Your Items », article du blog Uber sur Uber Cargo : <http://newsroom.uber.com/hong-kong/2015/01/a-ride-for-your-goods-introducing-ubercargo>



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

